

CONSEIL DE QUARTIER SAINT MARTIN
Réunion du 24 mai 2016

1) Validation du compte-rendu de la dernière réunion

Il est indiqué que le terme « insistante » serait plus approprié que celui de « virulente » (p.1) .
Les membres du Conseil de Quartier valident le compte-rendu de la réunion du 12 avril 2016.

2) Choix d'un ou d'une secrétaire de séance

Bernadette BENAITEAU se propose pour tenir ce rôle.

3) Point sur le budget consommé en 2015

Pour rappel : Le coût du mobilier urbain implanté sur le city stade en 2015, dont le montant s'élève à 2 636.70 €, avait été provisionné sur le budget de 2014. En 2015, le Conseil de Quartier a dépensé 12 217,91€.

Opération	Montant
ENGAGEMENTS 2015	
City stade - Achat Mobilier urbain – REPORT 2014	2 636,70 €
Commande signalétique Maison de Quartier	530,28 €
Eglise St-Martin - Pose d'une gouttière au niveau de l'appentis	1 665,73 €
Lavoir St-Martin - Commande plantations	30,80 €
Lavoir St-Martin - Travaux mise en valeur - Eclairage charpente	2 589,60 €
Lavoir St-Martin - Travaux mise en valeur - Traitement anti-mousse	2 862,00 €
La Passerelle - Achat supports vélos (2)	297,48 €
Rue de Constantine - Sécurisation sortie école Jean Macé	4 242,02 €
TOTAL	12 217,91 €

4) Point sur les projets en cours :

- Projet autour du lavoir :

- Le panneau historique du lavoir :

Vincent BRETAGNOLLE a travaillé sur le texte du groupe de travail. Il a apporté quelques précisions et retravaillé sur sa mise en forme. Perrine MILLET projette le texte et en fait la lecture. La trame proposée par le Conseil de Quartier a été conservée.

Trois thématiques seront décrites et illustrées :

- Les origines du lavoir
- Le lavoir
- Un lieu de vie

Un Conseiller de Quartier indique qu'il dispose de photos du lavoir pour illustrer les paragraphes.

Dernier paragraphe du texte, les Conseillers de Quartier souhaiteraient conserver la proposition initiale « **Les langues étaient bien pendues, le vocabulaire un tantinet cru** » plutôt que le verbe « **discuter** ».

Le texte, après cette petite modification, est approuvé.

Deux classes (école Paul Bert et La Providence) ont accepté de participer à l'élaboration de la face ludique du panneau. Une classe a remis une maquette, Véronique CLEMENCEAU en fait la lecture. Les élèves ont créé une histoire autour de la fontaine en faisant revivre des personnages d'une autre époque. Les membres du Conseil de Quartier font part de leur satisfaction pour le travail accompli par cette classe.

La position et le format définitif du panneau près du lavoir seront à définir. Le Panneau doit être visible et accessible.

➤ L'éclairage

Afin de ne pas mettre à contribution des agents des services techniques pour venir allumer et éteindre le site lors des animations ce qui engendre des coûts de fonctionnement, un système d'éclairage à distance a été étudié.

- Connecter l'éclairage du lavoir sur l'éclairage public avec la mise en place d'une horloge pour couper l'éclairage à partir d'une certaine heure (minuit ou 1h du matin par ex)

- Gérer l'éclairage via une télécommande qui serait mise à disposition lors des animations sur site.

Les Conseillers de Quartier valident à l'unanimité la pose d'une horloge connectée sur l'éclairage public. Véronique CLEMENCEAU indique que le coût de sa mise en place sera imputé sur le budget du Conseil de Quartier.

Cette proposition a également été adoptée en bureau municipal le 23 mai 2016.

5) Définition des projets pour 2016

Pour rappel : Le budget s'élève à 25 000.00 €.

Retour sur les sujets évoqués lors du Conseil de Quartier du 12 avril 2016.

- Perrine MILLET projette sur écran la place située derrière la place Laënnec, engazonnée avec quelques arbres. Les Conseillers réfléchissent à ce qu'ils pourraient y installer : un banc, un tourniquet pour les enfants etc. Un groupe de 4 Conseillers de Quartier va aller questionner les riverains et les habitants de la rue afin de connaître leur souhait pour agrémenter ce lieu.
- Le mur du boulevard Oscar Planat appartient à un particulier, le budget du Conseil de Quartier ne peut pas financer un projet sur le domaine privé.
- Le Conseil de Quartier souhaiterait rénover la maison du quartier. La ville a engagée une réflexion sur le déploiement des activités associatives vers le site de l'ancien hôpital avec la création d'une « maison des associations ». La délocalisation de la maison de quartier est intégrée à la réflexion il ne semble donc pas pertinent d'engager de budget sur la rénovation avant de connaître le résultat de l'étude de faisabilité. Les Conseillers de Quartier demandent des précisions sur la programmation, si l'échéance est à 2 ou 3 ans, est-il possible de faire quelque chose en attendant ?
- Un Conseiller de Quartier soumet l'idée de la construction d'un pont piéton en bois reliant le terrain situé au bout du parking de Leclerc et l'espace 3000. Jean François Valegeas indique que la municipalité avait intégré ce type de construction dans la réflexion sur l'aménagement des quais. Le projet a été estimé à 3 millions €.
- Une proposition est évoquée sur l'implantation d'un boulodrome ou la création d'un skate park sur le quartier.

Les Conseillers de Quartier profitent de la présence de Jean-François Valegeas pour demander si un projet est prévu sur la parcelle rue Basse Saint Martin qui rejoint la Charente (derrière les tôles). Le terrain appartient à Grand Cognac, il a été dépollué. Il y a été évoqué fut un temps, un projet de plan

d'eau. Le terrain étant situé en zone inondable, les potentialités sont assez limitées.

6) Point sur l'animation d'été du quartier

Un groupe de travail s'est réuni en avril afin de préparer la fête du quartier du vendredi 19 août. La soirée commencerait par la pêche à la ligne pour les enfants suivi d'un pique-nique accompagné par le D.J. . Descente pour la retraite aux flambeaux au lavoir.

Plusieurs possibilités de spectacles autour du lavoir ont été étudiées :

- La compagnie du petit homme ne peut pas intervenir à cette date.
- La compagnie ODJE spectacle de cirque
- Germaine et Germaine show vivant, amusant.

Ces spectacles devraient rentrer dans le budget alloué. La majorité des Conseillers de Quartier retiennent la compagnie ODJE.

7) Informations diverses

- Une réunion est organisée le 31 mai pour l'organisation du jury du concours des jardins et façades fleuries, Jocelyne TESSERON et Mathieu DESPLANQUES font partis des membres du jury qui se réunira sur la semaine du 20 juin.
- La 2ème « saison » du Comité des Acteurs Locaux a débuté. Lors de la réunion du 10 mai dernier, 4 thématiques ont été choisies : la famille, l'économie, l'urbanisme-voirie-espaces verts et les charges de personnel. La prochaine réunion aura lieu le 20 juin sous forme de tables rondes pour approfondir ces thématiques avec les personnes compétentes.
- Lors du prochain Conseil de Quartier, une présentation des travaux prévus avenue de Royan (entre rond-point Leclerc et le lotissement des hauts de Saint Martin.) sera programmée.
- Les enrobés de la cité de l'air sont à reprendre, l'entreprise doit repasser. Jean-François Valegeas indique que le problème vient de la qualité du béton.
- Courant du mois d'août, les bureaux de « Grand Cognac » situés avenue Paul Firino Martell seront transférés sur le site de l'ancien hôpital.
- L'élection du correspondant de quartier aura lieu lors de la prochaine réunion. Les personnes intéressées pourront présenter leur candidature. Le correspondant de quartier est à l'écoute des citoyens anime la réunion avec l'élue référente et accompagne les groupes de travail.

8) Questions et réponses diverses:

- Le Conseil donne son accord pour installer les 2 bancs (déplacés lors des travaux)
 - un sur l'avancé du parking de la cité de l'air
 - l'autre à l'entrée de l'ancien city stade (sous l'arbre)
- Retour sur l'emplacement du conteneur placé à côté de l'entrée du square. Le quartier a 8 conteneurs implantés comme suit : Rue Basse St Martin, près de l'ancien hôpital, du centre Leclerc, résidence EPSILON, cité des rentes, cité de l'air, cité de l'hôpital , à côté du square

derrière l'église. Le Conseil de Quartier s'interroge sur l'opportunité de changer , ce dernier de place. Il est rappelé qu'il est important d'équilibrer les zones d'implantation. Il y a également plusieurs critères à prendre en compte : l'éloignement des habitations, être repérable facilement avec possibilité d'arrêt du véhicule, surface « dure » pou faciliter le nettoyage.

- Lors de la dernière réunion, il avait été signalé que le grillage qui longe la voie de chemin de fer rue des Rentes était très abîmé ou inexistant, une lettre a été adressée à la SNCF pour l'informer de ce problème. Il n'y a pas eu de retours. Le Conseil de Quartier donne son accord pour adresser un second courrier afin d'appuyer son regard d'usager du quartier.
- Le passage piéton situé entre la Rue Besson et la rue Matard a été retracé.
- Un membre du Conseil de quartier donne quelques explications sur le rôle de « Solidarité Urgence ». Cette association permet, grâce aux dons et aux ventes, d'aider des personnes en leur remettant notamment des bons alimentaires.
- Le centre social de « la Passerelle » sélectionné (par le programme ERASMUS) pour participer à un voyage d'échange en Grèce a envoyé un mail à Véronique Clémenceau afin de solliciter le Conseil de Quartier pour participer à l'achat de matériel vidéo, montant 1 500 €. Le Conseil ne se prononce pas sur cette demande. Avant de prendre une décision, Perrine MILLET va se renseigner pour savoir si cette dépense peut s'inscrire dans le budget annuel alloué par la ville au Conseil de Quartier.

**La prochaine réunion du Conseil de Quartier se tiendra la mardi 28 juin à 19 h00
A la maison de quartier rue de Marennes.**

**Il est proposé pour ceux qui le souhaitent d' apporter boissons et encas pour se retrouver en fin de
réunion autour d'un moment convivial.**

Membres du Conseil de Quartier présents : Mme Colette ANCELIN, Mme Bernadatte BENAITEAU, M.Jérémy CHOLLET, Mme Bernadette DELPECH, M.Matthieu DESPLANQUES, Mme Marianne GANTIER, Mme Nicole GAZEAU, M.Albert GUET, M.Christian LACROIX, Mme Eliane LARGEAU, M.Christophe PUECH, M.Philippe ROY, Mme Jocelyne TESSERON, Mme Katia VALEGEAS

Membres du Conseil de quartier excusés :

M.Dominique ARRAMY, Mme Viviane ESCALIER, Mme Michèle LEONARD, M.Didier LOMBARD

Participaient également :

Mme Véronique CLEMENCEAU : élue référente de quartier

Mme Perrine MILLET : Service agenda 21 et démocratie locale